



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Décision du CRTC concernant les tarifs d'accès au réseau sans fil de TELUS
Québecor souhaite des mesures mieux adaptées au contexte actuel

Montréal, le 22 avril 2024 – Québecor accueille avec déception la décision d'arbitrage rendue aujourd'hui par le CRTC concernant les tarifs qu'elle devra déboursier pour accéder au réseau sans fil de TELUS dans le cadre du régime ERMV.*

Déclaration du président et chef de la direction de Québecor, Pierre Karl Péladeau, en réaction à cette annonce :

« Nous sommes surpris de constater que le CRTC souhaite restreindre les choix des Canadiennes et des Canadiens qui pourraient continuer à bénéficier de meilleurs tarifs et de nouvelles propositions innovantes pour leurs services sans fil.

Les tarifs ERMV déterminés aujourd'hui par le CRTC et les tarifs d'itinérance nationale réglementés sont loin d'être adaptés aux réalités actuelles de notre industrie, ces derniers étant parmi les plus élevés au monde.

Le souhait du gouvernement du Canada, tel qu'avéré dans sa politique, est de permettre aux Canadiennes et aux Canadiens de bénéficier de meilleurs prix pour leurs services sans fil. Il semble que cet objectif soit aujourd'hui mis en échec par cette décision.

Puisque cette décision augmentera nos coûts d'exploitation de façon trop importante rendant notre activité déficitaire, celle-ci nous obligera à revoir nos propositions tarifaires ainsi que le lancement de nos services dans certaines régions canadiennes. Nous nous retrouvons notamment dans l'obligation de suspendre le lancement des forfaits riches en données au Manitoba alors que nous nous apprêtons à y offrir nos services.

Malheureusement, ceci engendrera la création de deux classes de Canadiennes et de Canadiens : celles et ceux qui bénéficieront d'une saine concurrence là où Freedom a son propre réseau, et les autres qui se verront privé.e.s des bénéfices générés par notre présence à part entière comme quatrième joueur canadien. »

Faits saillants

- L'indice des prix à la consommation (IPC) pour les services sans fil a baissé de 26,2 % entre mars 2023 et mars 2024 grâce aux actions posées par Vidéotron, Fizz et Freedom Mobile.
- La consommation moyenne de données mobiles a augmenté de près de 251 % au Canada, entre 2019 et 2023, selon le [plus récent rapport](#) du CRTC.
- Les tarifs d'itinérance nationale réglementés sont jusqu'à six fois plus élevés au Canada qu'en Europe.

*Exploitant de réseau mobile virtuel (ERMV)

À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrées les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX : QBR.A, QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, emploie plus de 10 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

-30-

Renseignements :

Québecor
514-380-4572
medias@quebecor.com